



Association des Beaux Arts de Viarmes et des Environs

Bulletin d'Inscription au Salon 2026

CONSIGNES DE REMPLISSAGE

Ce Bulletin d'Inscription fera l'objet d'un enregistrement informatique dont les renseignements seront repris automatiquement sur tous les documents relatifs à ce salon : catalogue, étiquettes des tableaux, noms des exposants, accusés de réception...

Afin d'éviter toute erreur et de faciliter le travail de saisie par les bénévoles de notre Association, Il est donc impératif de remplir clairement toutes les informations demandées.

Pour cela il est souhaitable de le remplir en **caractères d'imprimerie**.

Quelques précisions :

NOM : nom ou pseudo de l'artiste qui doit apparaître sur le catalogue.

Adresse : n'oubliez pas de compléter la ville et le Code Postal.

Email : **information obligatoire**, toutes les correspondances se feront via cette adresse email.

Titre : pour être compatible avec le catalogue, limitez le texte à 35 caractères maximum

Format : **indispensable**, permet de prévoir le positionnement de vos tableaux. Donnez les dimensions en centimètres, **en incluant l'encadrement**, en indiquant d'abord la **Largeur** puis la **Hauteur**.

Technique : indiquez la technique principale (huile, pastel, acrylique, aquarelle..., éventuellement Mixte).

Prix de vente : si l'information n'est pas renseignée, il sera indiqué « C.P. » (**Collection Privée**).

Une copie de ce Bulletin d'Inscription doit être retournée par email sous forme d'une photo que vous renommerez « *NomArtiste-BI2026* », par exemple « DUPONT-BI2026 ». N'oubliez pas d'y joindre les photos de vos réalisations (voir ci-dessous).

Rappel : Sans attendre la confirmation de votre inscription, l'original du Bulletin doit être envoyé par courrier accompagné du chèque de *Droits d'accrochage* (sans les photos).

Photos à envoyer par email :

Ces photos sont indispensables pour les organisateurs afin de vérifier si vos réalisations sont compatibles avec le règlement, mais surtout afin de présenter vos œuvres dans les meilleures conditions (en fonction des thèmes notamment).

Elles devront être envoyées par email (**pas par SMS**) accompagnées d'une copie du Bulletin d'Inscription. Attention : Une seule réalisation ou tableau par photo.

Format photo accepté : « jpg », définition : minimum 1280x720 pixels.

Cadrage : au plus près de l'œuvre, en incluant l'encadrement, dans l'axe du tableau en évitant les déformations dues à une prise de vue de côté ou de haut, avec un éclairage suffisant permettant une photo bien nette (couleurs saturées, image non-floue...).

Pour information, tout smartphone basique permet d'obtenir ces photos avec une qualité suffisante pour notre usage.

Avant de les envoyez, renommez ces photos pour les identifier de la façon suivante : « *NomArtiste-TitreduTableau* », par exemple « DUPONT-Clair de lune».

Rappel un dossier ne pourra être retenu si ces photos ne sont pas fournies par email.